Supplément de l'Abeille.

NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE MATIN, 2 JANVIER.

Rapport annuel du Bureau de la Chambre syndicale et consultative du Commerce Français de la Nlle-Orléans. Année 1880.

Messieurs les Membres de la Chambre, Conformément aux Statuts de notre Institution, le Bureau a l'honneur de vous présenter son rapport sur les travaux de la Chambre, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Consacrée désormais par plusieurs années d'efforts persévérants et de travaux assidus, qui ont obtenu quelque attention et produit d'heureux résultats, la Chambre, plus efficacement secondée par l'adhésion de nouvelles bonnes volontés, a heureusement son œuvre avec confiance.

Pour la reprise de ses travaux au commencement de l'année, la Chambre réunie en Assemblée générale, au local de l'Union Française, à la date du 27 janvier 1880, sous la présidence de Monsieur Antoine Carrière, et en présence de Monsieur le vicomte d'Abzac, consul de France, a passé en revue les travaux de l'année précédente résumés par le rapport annuel de M. A. Coutin.

Favorablement accueilli par la Chambre, qui en a voté l'impression à 500 exemplaires, ce document a été adressé aux Chambres de Commerce des principales villes de France, et aux sommités commerciales des deux mondes.

Dans la séance du 20 février, sous la présidence de Monsieur Antoine Carrière, lecture est faite de deux documents reçus par M. le consul de France et qu'il n'est empêché de communiquer à la Chambre.

Nous n'entrerons pas dans les détails des renseignements qu'elle a fournis aux diverses Chambres de commerce de France sur les questions qui intéressent le commerce en général, et notamment nos relations avec les principaux ports tels que le Havre, Bordeaux, Marseille, Rouen, etc.

Vous avez donc aujourd'hui, messieurs, la satisfaction de voir vos avis sollicités par les plus grands centres commerciaux de la mère patrie.

Il y a, en effet, dans cette centralisation de connaissances acquises sur un pays une source de bienfaits réels pour ceux qui ont besoin d'informations précises sur les agissements de ces contrées lointaines.

Inébranlable dans sa persévérance auprès de la Compagnie générale transatlantique, sans doute pour obtenir la création d'une ligne régulière de steamers entre la Nlle-Orléans et le Havre et la reprise de la ligne de Marseille avec notre port.

Toutes ces diverses tentatives auprès de la Compagnie transatlantique ont en effet, obtenu un succès partiel; car notre honorable collègue M. L. Grand, vice-président de la Chambre et l'agent si dévoué de la Compagnie a été informé, dès la date du 27 juillet, que la ligne de Marseille sur Vera-Cruz ferait à l'avenir escale, au retour, à la Nlle-Orléans, pour se diriger ensuite directement sur le Havre.

Nous avons eu, effectivement, la joie de revoir dans notre port, dès le mois de septembre le pavillon français flottant sur le steamer de la ligne transatlantique la "Ville de Marseille" qui est reparti six jours après emportant 2,840 balles de coton au fret de 29/32 et son complément en sacs de blé; plus tard, sur le "Chatellier," reparti avec 4048 balles de coton à divers taux de fret depuis 7/8, connaissement en sus, et 1 cent, plus 32,793 boisseaux de blé, à 6 sous les 480 livres; tout récemment le "Dixie" repartit le 28 décembre avec 3,434 balles de coton au fret de 1 cent et 31,055 boisseaux de blé à 6 sous les 480 livres et divers autres produits pour un fret de plus de 127,000 D. [illegible]

Tous ces steamers [illegible] qu'un court séjour [illegible] le fret étant déjà assuré [illegible] par l'infatigable activité [illegible] la compagnie, notre [illegible] collègue, et le chargeur [illegible] cette rapidité expéditive [illegible].

Ce fait significatif [illegible] été apprécié par les officiers [illegible] français et il aura sans [illegible] son éloquence auprès de la direction de la compagnie.

Nous en sommes parfaitement convaincus, car le président actuel de la compagnie générale transatlantique, Monsieur Eugène Pereire, digne successeur de son illustre père, a déjà considérablement élargi le cercle d'action de cette grande institution.

L'importance de la Nouvelle Orléans ne saurait échapper à sa sagacité et nous en serons plus témoins alors, avec un amer désespoir, de cette anomalie flagrante de l'Angleterre et de l'Allemagne monopolisant sous nos yeux, par la présence régulière de leurs steamers le long de nos quais, tout le fret destiné aux ports de la France, en l'absence si regrettable du pavillon français qui devrait être le premier.

Puisque les marines anglaises et allemandes y trouvent leur profit; que nous manque-t-il pour lutter avec elles, et même pour nous placer au premier rang? On apprécie soyez en sûre.

Cette croyance justifie nos plus vives espérances, et nous attendons, dès lors avec confiance de sérieux résultats de l'intelligente initiative du président de la compagnie générale transatlantique.

Il n'est pas douteux que les actions de la compagnie qu'une baisse soutenue vient de porter à fr. 3600, n'atteignent alors un chiffre beaucoup plus élevé.

Ce ne sera que justice, et nous en féliciterons sincèrement la direction qui aura su imprimer un pareil élan par d'aussi puissantes innovations, si longtemps exigées par la force des choses.

Dans la séance de la Chambre du 21 mai 1880, sur motion de M. Félix Limet dûment secondée, il est procédé à la nomination d'un comité composé de deux membres, chargé de rédiger un rapport sur l'importance du commerce de grains de la Nouvelle Orléans avec la France.

Messieurs A. Coutin et L. Grand sont nommés de ce comité; ces messieurs sont priés de préparer un rapport pour la prochaine séance du bureau.

M. A. Coutin, rapporteur du comité, en donne lecture.

Favorablement accueilli par la Chambre qui en vote l'impression, ce document a été adressé au comité permanent à Paris, pour en effectuer la réimpression, et le distribuer dans tous les grands centres commerciaux.

Reproduit par l'*Abeille*, il a été traduit en anglais très habilement par M. Paul Wormser pour les colonnes de son journal le "Democrat."

Dans ses séances des 3 et 5 août, sous la présidence de Monsieur C. T. Dugazon, 1er vice-président, la Chambre a pris connaissance d'un projet de création de Banque Française à la Nouvelle-Orléans.

Elle en a décidé l'envoi à Monsieur le Consul de France, par l'entremise du Comité de la Chambre installé à Paris.

A ce document étaient jointes un tableau historique de toutes les banques de la Nouvelle-Orléans, depuis leur ordonnance jusqu'à nos jours, et d'un relevé du mouvement annuel de tous les produits d'exportation et d'importation.

Messieurs, le capital est cosmopolite. Vous lui imposez les nationalités; son principal, son seul objectif est un placement sûr et avantageux.

Avons-nous besoin d'en citer des exemples!

N'avons-nous pas sous les yeux l'Angleterre et la France! La France surpuit, notre pays dont un grand homme d'Etat, son ennemi implacable, l'illustre Bismarck disait:

"Si la France marchait cent ans dans une voie sans révolutions, elle serait assez riche pour acheter le monde."

Magnifique éloge que les dix années qui viennent de s'écouler ont si noblement illustré!

Eh bien! Messieurs, la France regorge de capitaux! Elle est constamment à la recherche de l'emploi de ses réserves énormes qu'une sage économie accumule, jusqu'à ce jour, dans des proportions à exciter l'admiration et l'envie du monde entier!

Et pourtant, souvent même, ces capitaux ne trouvent pas à se caser!

Ici nous en manquons. Avant la guerre de sécession, on y suppléait par un système de crédit à large envergure, qui posait sur cette institution que la guerre a emportée: l'esclavage.

A cette époque on ne connaissait que grande culture, les immenses plantations à grosses récoltes, et les heureux propriétaires de ces vastes domaines, et ces armées d'esclaves journalisant d'un crédit illimité.

C'était merveille alors! tout le monde était riche.

Quant à la grande plantation de sucre qui est toujours la principale richesse de l'état, cette modification radicale apportée par le travail libre, nécessite un nouvel agencement complet dans les ressources du pays. On comprend qu'il faudra absolument séparer la culture de la fabrication et que, dans un avenir peut-être, l'une et l'autre seront parfaitement distinctes.

Cette transformation est inévitable! L'usine centrale est évidemment appelée à dominer un nouvel essor à cette production de cette riche Louisiane.

Si près de nous, l'exemple des Antilles est là pour corroborer le fait d'une façon irréfutable.

Tenez, un coup d'œil sur les colonies anglaises, voyez surtout les Antilles françaises.

Les statistiques sont là! Prenez la Guadeloupe..... depuis l'émancipation et l'introduction des usines centrales: production double et prix du produit en sucre de sa qualité de fr. 17 à fr. 34 les 50 kilos, également le double.

Quel accroissement dans la petite culture, et surtout quel puissant attrait pour l'émigration que ces vastes terres incultes qui n'attendent que le travail pour tripler, quintupler cette production.

On comprend qu'une pareille transformation ne peut pas s'accomplir sans une grande abondance de capitaux.

Le chiffre dont disposent actuellement nos institutions financières est insuffisant.

Nous sommes témoins, à l'heure qu'il est, d'un fait sérieux qui vient donner un grand poids à nos assertions.

La Nouvelle-Orléans a présenté, depuis deux ans une importance considérable comme débouché des graines de l'Ouest pour l'Europe.

Elle est destinée, sans nul doute, à acquérir bientôt peu une incontestable suprématie ou à devenir tout au moins le second grand marché d'exportation des Etats Unis; mais il nous faut construire des entrepôts, des Elevators, et en outre être à même de seconder tous les efforts de faire les avances des consignations à tous les expéditeurs de l'Ouest, en leur offrant les mêmes facilités qu'ils trouvent à New York ce qui permet à la métropole du Nord de nous supplanter si complètement.

Nous ne parlerons pas du coton, cette grande production des Etats-Unis dont la prématurée comme marché d'exportation nous est à jamais acquise et qui absorbe, du reste, la presque totalité de nos capitaux, mais croyez-vous que pour les tabacs des cinq grands Etats de l'Ouest, "Kentucky, Illinois, Indiana, "Tennessee, Missouri," et dont nous sommes le débouché *normal, rigoureux*, croyez-vous, disons-nous, que les planteurs ou les commissionnaires de l'Ouest hésiteraient à diriger, comme par le passé, leur produit sur notre port, par notre grande voie, le Mississippi, si nous avions les capitaux nécessaires pour faire face aux besoins de cette branche de notre commerce autrefois si florissante!

Tout est prêt pour ce retour prospère.

Les vastes entrepôts, construits jadis à grands frais, pour cet usage spécial, sont encore là.

C'est le capital qui nous manque!

Et le café, ne sommes nous pas le marché légitimement indiqué de tous ces vastes Etats de l'Ouest, pour tout les chargements qu'il peut convenir à Rio-Janeiro de nous adresser.

Pourquoi n'avons-nous pas une seule ligne de steamer qui nous relie à Rio Janeiro, et de même avec tous les principaux ports du Golfe du Mexique dont notre position topographique nous désigne si manifestement comme le marché principal?

Toujours le manque de capitaux.

Quels avantages plus précieux et plus certains peut-on offrir au capital!

Hâtons-nous, messieurs, de faire connaître ces sources inépuisables de richesse et soyez-en convaincus le capital répondra à notre appel.

Quelques membres de la chambre versés dans les questions financières, l'un d'eux surtout, tout particulièrement désireux aux travaux de la Chambre avaient conçu le plan suivant.

Pourquoi ne créerait-on pas un établissement de Crédit Franco-Américain, ayant son siége à la Nouvelle-Orléans, avec comptoir à Paris, et vice versâ.

Dans les deux cas, Conseil d'administration tant à Paris qu'à la Nouvelle-Orléans, et dont les membres seraient choisis par les actionnaires.

La majeure partie du capital, si ce n'est la presque totalité nous viendrait de la France.

Il est donc que les capitalistes d'Europe puissent avoir sous la main, un moyen de contrôle.

Chaque mois le bilan des opérations serait envoyé à Paris.

Quant au capital, il serait à fixer.

Je vous y trompes pas, quelque considérable que vous puissiez le concevoir, il ne sera jamais à la hauteur des ressources incalculables que lui offriraient un aliment rémunératif.

"A ce sujet, s'il nous était permis d'exprimer toute notre pensée, nous oserions à la Nouvelle Orléans quelques hommes à large vues, et à l'esprit entreprenant, semblables à ces individualités marquantes auxquelles Saint-Louis et Chicago doivent le développement si rapide de leur colossale prospérité."

Le chiffre du capital fixé, il serait divisé par le nombre de milliers d'actions qu'il comporterait de fr. 100 chaque à fr. 5, 25 payable par 10me tous les six mois, le premier 10me en souscrivant.

Les opérations commencerait dès que la moitié du capital aurait été souscrit.

Elles consisteraient d'abord en opérations de banque, c'est à dire:

Vente et achat de change,

Escompte et transfert,

Avance sur marchandises ou, en entrepôt.

Dans ce dernier cas, les conditions seraient 8 0/0 d'intérêt, plus 1 0/0 de commission tous les trois mois, pour moins de trois mois, ne serait-ce que 1 jour, 1 0/0.

Lorsque la marchandise devra être vendue, faute de marge suffisante, la commission sera de 2 0/0 plus l'intérêt.

Les hypothèques en ville ne pourront jamais dépasser la 1/2 de la valeur.

Lorsque le capital aurait atteint un chiffre suffisant, la banque serait autorisée à mettre à l'étude, la création d'une première usine centrale soit avec ses propres ressources, soit en sollicitant le concours du public, en se réservant toutefois la gestion.

A côté se créeront avec ou sans le secours de l'établissement financier des distilleries, des fabriques de papier, de chaussures, etc., etc.

Supputez le nombre de bras actuellement inactifs et qui trouveront leur emploi.

La Louisiane présente, en effet, un champ pour ainsi dire sans limite par les avantages certains qu'Elle assure aux capitaux les plus timorés et sur la plus vaste échelle.

Faisons connaître à tous cette vérité.

Il semble, du reste, qu'il doive nous venir des encouragements, de tous côtés.

Tout récemment nous applaudissions à la résolute d'un second cable transatlantique de l'énergique esprit d'entreprise d'un sénateur français, monsieur Pouyer-Quertier.

N'est-ce pas hier que nous avons enregistré ce nouveau triomphe de l'initiative française: le succès du profit de percement de l'isthme de Panama!

Gloire nouvelle pour ce nom français qui appartient désormais à l'histoire: notre illustre compatriote "Monsieur de Lesseps."

Plus du double du montant demandé a été souscrit au-delà de fr. 650,000,000. Les actions sont à prime.

Qui osera dire que la France n'est pas à la tête de toutes les grandes conceptions, et que grâce à sa persévérance et à ses capitaux, Elle ne les mène pas à bonne fin.

L'isthme de Suez est là, à jamais impérissable, glorieux auréole du nom français.

Où doit-on acclamer, avec plus d'enthousiasme, cette gigantesque entreprise du percement de l'isthme de Panama, si ce n'est à la Nouvelle-Orléans!

N'est-ce pas cette grande métropole du Sud qui sera, grâce à sa position topographique, qu'on nous pardonne l'expression, mais elle est exacte: le "toll gate" de cette étonnante voie de communication d'un océan à l'autre.

Se rend-on bien compte de l'immense horizon qu'ouvrit par cette prodigieuse coupure, notre globe?

Cette initiative de la Chambre à solliciter les capitaux européens a rencontré une fraîcheur à l'heure dans le chant commerce américain de notre ville. C'est une incontestable affirmation de l'exactitude de nos renseignements et de la sincérité de nos assertions.

Voilà, messieurs, le résumé succinct de nos travaux pendant l'année 1880.

Il est évident que la Chambre ayant persévéré avec une foi robuste dans la voie qu'elle s'était tracée, peut aujourd'hui jeter sans crainte un regard en arrière, sur le chemin parcouru.

Elle y trouve divenses étapes, marquées par une série de résultats obtenus, et dans le nombre, elle est en droit d'enregistrer avec une légitime satisfaction cette conquête de l'attention, disons plus: du suffrage du haut commerce américain.

Elle a vu, en effet, ses travaux traduits et reproduits en entier, par les principaux journaux commerciaux, par le "Prix-Courant" lui-même, une des autorités les plus justement accréditées de notre ville au point de vue commercial de la Nlle-Orléans.

Ce sont là des sources de nature à stimuler énergiquement notre émulation.

Constatons hautement que c'est grâce à ce sentiment national que nous avons pu avoir un essor et qui s'affirme aujourd'hui d'une façon victorieuse.

Tous les membres de notre colonie nommés, sont maintenant qu'ils peuvent rendre de signalés services à la mère patrie et à notre pays d'adoption.

Chacun fidèle à l'honneur d'y concourir, et s'en fait un devoir, en se groupant étroitement autour de nous, pour former ce faisceau qui, nous vous l'attestons, commettrons une force.

Cette union, cette union de toutes les intelligences qui composent la colonie française pourra même, peut-être un jour, jouer quelque chose de ce côté et de l'Océan, sur cette nationalité dont nous sommes fiers à si juste titre.

Près respectueusement.

Le Bureau de la Chambre Syndicale et Consultative du Commerce Français.

A. Coutin,
Rapporteur.

Nouvelle-Orléans le 29 décembre 1880

Vessemans a pris fin—On vient de l'annoncer que M. Michel Lion publie aujourd'hui dans nos colonnes à propos d'un assortiment diabolique, qui n'est pas évalué à moins de 375,000. Cet assortiment se compose de vêtements populaires, c'est à dire de ceux qu'on porte et qu'on délaisse le plus. Si nos lecteurs veulent bien consulter l'annonce de M. Lion, ils seront vite convaincus que ses articles sont offerts à des prix si modérés qu'aucune réduction de plus n'est possible. Et ce sont de jolis articles pour hommes, vêtements brillant parfait, nouveauté de la coupe, l'élégance du genre et l'excellence de la confection, et tous valent assurément le prix qu'ils coûtent, surtout sont garantis pour être véritablement ce qu'ils sont représentés dans l'annonce. La maison Michel Lion tient aussi un magnifique choix d'articles de toilette des plus nouveaux et du meilleur goût, notamment qu'un volumineux fonds de chapeaux en laine, feutre et soie. Nous signalons que ces articles sont offerts à prix fixe, ce qui détrit l'achetant de la certaine de payer plus que les autres et plus qu'il ne faut. M. Lion invite les habitants de la campagne à visiter son magasin quand ils viennent ensuite, et ils n'en sauront pas lieu de le regretter. Le magasin occupe trois numéros sur la rue Vieille-Levée, au coin de la rue St-Anne.

Faire le bonheur d'une femme n'est pas facile, sous certaines reprises; mais quand il s'agit de lui plaire, c'est le cas de chaussures, rien n'est plus facile—grâce à l'Etoile Rouge.

—Les amateurs Footballs ne peuvent se coiffer différemment, ils ne trouvent nulle part ailleurs que chez Reinerth & Menendrier.

Jardin Wangner.—L'établissement en vogue connu pour la bière, possède un orchestre de dames brillantes dans un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, leurs des consignataires, ensuite destination du tonnage, du tonnage et de la destination.

STEAMERS

Avendale Ang. 1862 Arther pour le Continent 29 Je dist. Eugene Aco
Bruchsal Ang. 1366 Hey pour le Continent Bremerhaven, Eugene Aco
Brandenburg Ang. 2079 Roehler Brême 40 de dist. E H Steckmeyer Aco
Chester 1 576 Potenza pour les ports de la Floride 13 1er dist. R H Stout & Son
Cyprus Ang. 1911. Wanzer, Brême, 30. 2e dist. Forstall Rose & Clayton
Cydonia Ang. 1963 Brooks pour Liverpool 40 de dist. A K Miller & Co
Chalmette Ang. 2962 Reid pour New York, Ala. C J Whitney Aco
Hungarian Ang. 2706 Simpson pour Liverpool 43 de dist. Hall & Vaughan
Ella Knightlan. 296 Mikkel pour les ports de la Floride 15 1er dist. R H Stout & Son
H B Ward J Am. 388 Pinnell pour Rouen Alger, S C O & Bro
Finmentand Ang. 1964 Rosberry pour——
14 1er dist. Eliss Weeks Aco
Graham Ang. 1690 Parsons pour——Pointe, as capitaine
Hudson Am. 1873 Freeman pour New York 8 2e dist. J Meslon
Haridis, Ces Ricon. 3 0 Avery pour——
Pointe, as capitaine
Jesse P Miller Am. 533 Gelt pour Belize 15 1er dist. J W Black
Lord Jeffrey Ang. 1846 Young pour Liverpool 22 de dist. A Coutin
Margaret Am 508 Ottesen pour les Ports de la Floride 15 1er dist. I K Roberts
Mary Ang. 2159 Lewis pour Liverpool 46 de dist. Eliss Weeks Aco
Minister Ang. 2011 Hanney pour Liverpool 10 de dist. Lucas E Moses & Co
Molino Nor. 1986 Bon pour Liverpool 20 2e dist T & G Forwood
Mediterranean Ang. 1365 Hughes pour Liverpool 10 2e dist. Lucas E Moses Aco
Tapajos. Ang. 1938 Corbett pour le Continent Stevens, A K Miller Aco
V G Hines Am. 1119 Hill pour——Alger, C A Whitney & o
Washington Ang. 1581 Bates pour le Continent Alger, A K Miller Aco

MAVIRES.

Aurora I Ant. 1043 Tranchik pour——Gretna
Madeo et Gemilla
Astoria, All. 1460 Ballard pour Liverpool 22 1er dist, A K Miller Aco
Clodomir Ang. 1179 Potter pour le Havre, 36 1er dist Eliss Weeks Aco
Constantin All. 1189 Kuhlen pour Brême, 20 1er dist R F Stoudenmayer Aco
Chenoyell Am. 691 Barnes pour le Havre, 28 1er dist Lovell & Bailey
Charlie Baker Ang. 1104 Hilton, Liverpool, 32 1er dist, De Wolf & Hammond
Dondmengell Ang. 1531 Bastin pour Liguori Sc rond Lovell & Bailey
Eagle Ang. 1770 Jones pour Liverpool 19 1er dist. A K Miller Aco
Eudora I Ang. 976 Karstenbiek pour le Havre 25 3e dist. Maisch & Cosulich
Ella S Thayer Am. 1098 Fulton pour Liverpo 36 1er dist Eliss Weeks Aco
Edgar Ang 1177 Crosby pour Liverpool 19 1er dist. Morlaes & Bell
Gaston Ang. 1380 Harrison pour Brême 20 1er dist. A K Miller Aco
Geo A Hott Ang. 1298 Norton pour Liverpool. 44 rod. Hall & Vaughan
Hercules, Norv. 158. Nielsen, pour le Havre 37 3e dist. Robt Oerlein
Linda Burrill Am. 1207 Morrill pour Liverpool 30 3e dist: Norman Bell
Lady Rowena Ang. 1181 Johnson pour Liverpool 6e rue. E & G Forwood
Manoa G Day Am. 889 Rosen pour le Havre 34 1er dist. au capitaine
Pudsey Ang. 1230 Usher pour——34 3e dist. capitaine
Pescamaster Ang. 1100 Gleason pour——
Pointe, Hall & Vaughan
Queen of the East Ang 1327 Fraser pour Liverpool. 35 3e dist, Forstall Rose & Clayton
Sedalia Am. 855 Flowers pour——35 de dist. A K Miller Aco
Scotia Am. 1172. Olivier pour le Havre 3e rue. Wesley Aco
Scrosser. Ang. 1422. Cousins, pour Liverpool 1e rue. Forstall Rose & Clayton
Stowell Fowers Ang. 1419 Wickman pour Liverpool 6e rue. De Wolf & Hammond
Palmer All. 1114 Kruse pour le Havre 29 3e dist. A K Miller Aco
Wesser Empire Am. 1293 Gunzier pour——
Corue. Louis Ranger Aco
Wasbar Ang. 1350 Brady pour Liverpool 27 3e dist. Eliss Weeks Aco

BARQUES.

Aurora Sued. 672 Neglick pour——Iro
as capitaine
Arcoupolis Ital. 667 Quesiglier pour——Gretna
A K Miller Aco
Aretas Esp. 504 Draper pour l'Europe Pointe, Reddick & Jr
Albertz Ital. 386 Scognamiglio pour l'Italie Gretna, Robt Oerlein
Albert Shulin Am 498 Leppert——Pin Tier Shulin Aco
Adriana Ang. 1281. Vincent, Liverpool, 27 3e 30 dist. Muir Duckworth Aco
Alma Nor. 481 Waxholth, Milaca, 17 2e dist. Robt Oerlein
Amos Hall. 712. Krall, Havre, 35 3e dist, Maisch & Cosulich
Anna Burrill Ang. 917 Murphy pour le Havre 30 3e dist. Norton & Bell
Colin R McNeil Am. 486 Crowell pour Boston 10 2e dist. Norton & Bell
Cap S.r. 629 Christensen pour Brême, 29 3e dist. Forstall Rose & Clayton
Caterina Cacace Ital. 695 Reggirio pour——
Pensiova, Maisch & Cosulich
Caterina Doga. ital. 901 Pisani pour le Havre 1er dist. R F Hopkins
Caleb Pier. 519 Johnson pour U Kingdom 22 1er dist. Robt & Oerlein
Chilco Ang. 457 Collin pour U Kingdom Gretna, Reddick & Blackmadge
Dongila Campbell Ang. 876 Wyman pour Liverpool 22 1er dist. Hall & Vaughan
Diamond All. 1302 Lischen pour Liverpo 21 1er dist. A K Miller Aco
Empire of Peace, Ang. 1549 King pour Liverpool, 7e rue. Lovell & Bailey
Erceolia Ital. 544 Cacace pour——Pretoura, Maisch & Cosulich
Eros Nor. 592 Andersen pour Liverpool 32 2e dist. Forstall Rose & Clayton
Eldorado Nor. 477 Gunderson pour le Continent, Pointe, Maisch & Cosulich
Fylgia Nor. 575 Jensen pour le Havre Gretna Robt Oerlein
Filippo Pastro Ital. 528 Costa pour le Continent Pretoura, Chas H Hayes
Gral Sesi. Aut. 623 Dulinick, pour Gênes 16 2e dist. A K Miller Aco
Gemilton Turnbocchia Ital. 770 Turnbocchia pour——Alger, A K Miller Aco
G J Tabor Esp. 555 Fernandez pour Barcelone 17 2e dist. O Corral Aco
Gertrude Ang. 342 Elwood pour Cork Gret as W H Whitney
Helen Angier Am. 454 Gary pour——34 1er dist. Lovell & Bailey
H D Bodman Am. 688 Pettigrew pour——
3e ue. capitaine
Isaac Am. 446 Malcovich pour——Pointe as capitaine
Kathleen All. 1332 Rossel pour le Havre 28 2e dist. A K Miller Aco
Louisiana Ital. 672 Gandolfo pour Gênes 17 2e dist. J. Delery
Lena Ang. 562 Rosenbak pour le Havre 18 3e dist. Maisch & Cosulich
Maria Ang. 572 Dixon pour le Continent Gretna, as A K Miller Aco
Maisonr, Ang. 1196 Erickson pour Brême, 6e rue. Forstall Rose & Clayton
Medford Nor. 454 Hansen pour Amsterdam 28 3e dist. Robt Oerlein
Norna Ang. 498 Layk pour le Havre Alger, A K Miller Aco
Ona, Ang. 568 Clay pour le Continent, Gretna, De Wolf & Hammond
Otna, Norv. 496 Falck, pour U Kingdom 16 1er dist. Robt Oerlein
Pentilla Ital. 615 Rolla pour——Pointe, A K Miller Aco
Proteus Am. 848 Boettje pour——15 1er dist. as capitaine
Preto, Ital. 548 Raimondi pour Liverpool 16 3e dist. Maisch & Cosulich
Padoa, Am. 674 Viserias pour le Havre 16 2e dist. Maisch & Cosulich
Persia Ang. 1774 Storkey pour Liverpool, 19 1er dist. Forstall Rose & Clayton
Prince Charlie Am. 1370 Hawkins pour Liverpool 1e rue. Hall & Vaughan
Queen of Nations Ang. 1463 Edwards Liverpool 27 3e dist. De Wolf & Hammond
Rosa. Ant. 472. Stanich, U Kingdom, 3e dist. Maisch & Cosulich
Rosina Ital. 522 Tomette pour——Pointe, A K Miller Aco
Rosario Esp. 224 Ros pour Barcelone rue Pilon, F Fabre Aco
Sylfid Ital. 219 Gleson pour——16 1er dist. Robt Oerlein
Secondo Emilia Nor. 826 Tonaldsen pour——17
2e dist. Robt Oerlein
Tamesis Ang. 925 Robbins pour Liverpool, 21 1er dist. De Wolf & Hammond
Timour Ang. 1321 Milne pour Liverpool 31 1er dist. De Wolf & Hammond
Teresina Ital. 691 Labrano pour le Continent Pretoura, J. de Kelley
Wyoming Am. 913 Mitchell pour Boston 6e rue, A K Miller & Co
Wissahickon Ang. 1 Dunnigan pour Liverpool 31 1er dist. De Wolf & Hammond

BRICKS

Lebanon Am. 418 Crowley pour Baltimore Pin Tier, Jas Kelly
London Ang. 212 Dale pour——Alger dist, J L Phillips Aco
Sam Lawrence Am. 448 Sawdo pour——
Pointe, as capitaine

GOELETTES.

J G Whipple Am. 86 Pusey pour Lake Up Pin Tier, as capitaine
Joseph Wood Ang. 120 Schriver pour Boys Adams Pin Tier, Charles Roe
John Atwood Am. 109 Dividen pour——
Pin Tier, Mack on Bros
Nellie Pike Am. 97 Odle pour——16 1er dist. W Odle
R Bailey Am. 98 Trudny pour Bay Islands, Pin Tier, G Gibbons
Susan Scranton Am. 106 Clark, Bay Islands, Pin Tier, Chas H Schmidt
Sagola Am. 168 Rinker, as Détroit Pointe, capitaine
Sante Cruz Am. 176 Ward pour——Pin Tier, J P Mechan
Venus Am. 149 Hoffman pour Bay Islands Pin Tier, J P Mechan

POUR LES FÊTES! POUR LES FÊTES!

Pantoufles élégantes pour Messieurs

PATRONS NOUVEAUX!

Bien de mieux comme fantaisie.

Les connaisseurs sont priés de venir examiner ces articles.

POUR BALS! POUR BALS!

Les dernières nouvelles, fabriquées spécialement pour la maison et sous hantée des articles fins calés.

Escarpins bleus!
Escarpins bleus!
Escarpins roses!
Escarpins roses!

(Dernières nouveautés parisiennes)

BOTTES BLANCHES!
BOTTES BLANCHES!
PANTOUFLES BLANCHES!
PANTOUFLES BLANCHES!

Escarpins Vernis

Pour Messieurs, convenables pour bals et soirées.

Bottes Louis XV.
Pantoufles Louis XV.

Bottes en chevreau français, à talons hauts et à talons bas.

Bottes claquées de tous genres.

Botte Fauché!
Botte Fauché!

Venant d'arriver un grand assortiment de cette botte si élégante et si commode.

Chaussures pour Enfants

VARIÉTÉ EXTRAORDINAIRE

Depuis le soulier noir le plus ordinaire jusqu'à la plus jolie bottine en chevreau.

Bottes Argentées!
Bottes Dorées!

Pour bébés et grands enfants.

Tous les articles des fournisseurs plus haut sont des spécialités de la maison, ce qui ne l'empêche pas d'avoir aussi en magasin du

GRAND! GRAND! BON MARCHÉ,

ARTICLES POUR CAMPAGNES

Chaussures chevillées en tous genres pour dames, demoiselles et enfants.

BRODEQUINS, POUR HOMMES.
BOTTES.
HUNTERS.
BATCHELLER BROGANS.

Grand assortiment de bottes vissées, cousues et chevillées pour Messieurs et jeunes gens.

Demandez les catalogues de la maison

Ouvert le Dimanche, jusqu'à une heure.

L'Etoile Rouge!
Coin Canal et Baronne.

NLLE-ORLÉANS, LNE.

ARTHUR DURIEU,
PROPRIÉTAIRE.

Pour Nouvel-An!

Robes de chambre nouvelles,
Smoking Jackets nouveau,

Et le plus joli assortiment de:
CRAVATES SOIE.
MOUCHOIRS SOIE.
OMBRELLES SOIE et
CRAVATES SATIN.
CHEMISES COLS.
MANCHETTES.

Ainsi, une quantité d'articles utiles convenables comme cadeaux!

A LA NOUVELLE ORLÉANS
A des prix Modérés.

B. T. WALSHE,
13 RUE ST-CHARLES.

P. S.—M. AUGUSTE LAUGIER, actuellement de la maison Moreau et réputé comme de la maison Léon Godchaux, a maintenant charge du Département des vestes chez WALSHE.
23 déc—1m DMaV

CHAUSSURES
CHAUSSURES
Occasion
Rare et Exceptionnelle!

IMPORTANTE FACTURE!!
Vente Syndicale!!

Graham & Co. vs Schumacher,
Shoe Agency vs le même.

500,000 Paires
DE TOUS GENRES

Provenant des meilleures manufactures de Boston, New-York, Cincinnati et Philadelphie.

Vendues sans limite!

CHEZ
ANGAUD
Au coin
ROYALE et Ste-ANNE

Nous n'énumérons pas de PRIX.

RIEN DE CHIMÉRIQUE!!!

SOUS GARANTISSONS!!
L'ELEGANCE,
La supériorité des matériaux,
Et la modicité des prix,

(BÊTA)—Ne affirmé au public l'immense succès qui nous a été accordé et que pour vous, Dames sans limite, mêmes les nouvelles demandes ni les qualités ni les prix de cet immense stock.

Mais nous dirons: Venez et visitez. Les Dames que vous prévoyez 21 50 et 31, mêmes ne vendrons à 25 et 29 cent. Déjà vous avez vu!! Alors venez

AU COIN!
Royale et Ste-Anne.

(26—6mDMa)

LA S. L. T.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et ordonnée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE

—VERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 11 JANVIER 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE A.

GROS LOT:
$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 11 Janvier 1881.

—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
1 Lot de	3,000,	3,000
3 Lots de	2,000,	6,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
200 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000
1,857 Lots en tous		$110,400

PRIX D'APPROXIMATION

* Les 9 approximations de $300 [illegible] pour les nos [illegible] qui sont après le lot de $30,000, soit. 2,700
* Les 9 approximations de $200 [illegible] pour les nos [illegible] qui sont après le lot de $10,000, soit. 1,800
* Les 9 approximations de $100 [illegible] pour les nos [illegible] qui sont après le lot de $5,000, soit. 900

1,857 Lots en tous $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettre l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de 22 du
MARDI, 11 Janvier 1881,
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages du Union.

Plusieurs agences sont origines et déjà [illegible] encouragent les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Agences de conditions pour chaque département, à la Nouvelle-Orléans, seront [illegible] pour des [illegible] en [illegible] les qualités ni les prix de cet immense stock.

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

Ou à la même première ou
No 319 Broadway, New-York.

N. B.—Toutes les correspondances doivent être adressées M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans. Les envoyés sont les BILLETS même, [illegible] les [illegible] des circulaires [illegible] des [illegible] Tout individu proposant ou offrant quelque chose [illegible] ou autrement, à son compte [illegible] de la Compagnie, est un [illegible].

ANCIENNE MAISON MOREAU

H. DAMIENS,
COIN ROYALE ET TOULOUSE,

ANNONCE respectueusement à ses clientèle et au public en général, qu'il vient de recevoir de Paris, par les steamers Texas, Gaston et Marseille

UN VASTE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES NOUVELLES,

dont nous donnons ci-contre un faible aperçu:

GANTS de toutes sortes, GANTS DE PEAU pour hommes et pour dames, GANTS de laine, de gros de Naples, pour dames et enfants. Un très joli choix de LAINAGES, MANTEAUX d'enfants, CHALES et ÉCHARPES, JUPONS tricot laine, BAS, GUÊTRES, MANCHETTES et POIGNETS LAINE pour enfants, FOURRURES: Manchons, Palatines, Boas pour dames. Manteaux de four